



Du mythe d'Ithaque aux villes vertes: Figures de la nostalgie dans l'urbanisme occidental

Maya Mansour

mayatmansour@gmail.com

LEIRIS / Université de Montpellier Paul Valéry



Abstract

From the Myth of Ithaca to Green Cities: Figures of Nostalgia in Western Urbanism.

This article explores how nostalgia shapes urban and architectural imaginaries in the Western context. Far from being a mere emotional attachment to the past, nostalgia has historically served as a cultural and political tool in city-making. From Renaissance classicism to 19th-century Gothic revival, from post-war heritage policies to contemporary green utopias, nostalgic imaginaries have structured visions of modernity, national identity, and social order. Drawing on the example of Paris, the study analyzes how restorative and selective nostalgia—expressed through urban renewal, gentrification, and heritage conservation—can simultaneously preserve memory and reproduce inequalities. By distinguishing between restorative and reflective nostalgias, it invites a more critical and inclusive use of the past in imagining the future of cities.

Keywords

Heritage | Memory | Gentrification | Identity | Utopia



La nostalgie n'est pas seulement un mal qui a besoin d'un remède, elle est encore l'inquiétude causée par l'insuffisance de se remède.

Vladimir Jankélévitch (1974)

Le boom de la nostalgie, tel que décrit par Fred Davis à propos des États-Unis des années 1960–1970, dépasse aujourd'hui les frontières temporelles et géographiques. Amplifiée par la mondialisation, cette vague affecte durablement les sociétés occidentales.

En sociologie, la *rétrotopie* (Bauman, 2017), c'est-à-dire la fascination pour un passé radieux, s'inscrit dans un climat d'incertitude croissante. La modernité tardive accélère le passage du présent au passé, sous l'effet de l'urbanisation, des mobilités, de la *compression spatio-temporelle* et de la *vie liquide* (Tuan, 1977; Appadurai, 1996; Rosa, 2010; Harvey, 1990; Bauman, 2007).

Transposée à l'urbanisme et à l'architecture, la nostalgie se manifeste par le désir de recréer, préserver ou réinterpréter les formes du passé. L'espace est lié à la mémoire collective (Halbwachs, 1997), et les ruines ou les monuments deviennent à la fois refuges temporels et lieux d'expérimentation mémorielle (Huysen, 2003).

Si elle s'exprime aujourd'hui à travers les politiques de conservation, la nostalgie se manifeste d'abord dans l'architecture elle-même. Loin d'un simple attachement au passé, la référence aux styles anciens a souvent constitué un levier d'innovation: chaque époque projette ses aspirations dans la réinterprétation de son héritage.

La Renaissance illustre ce premier moment où l'architecture active un imaginaire nostalgique structurant, il s'agit d'un cadre symbolique qui oriente les formes architecturales, organise les codes esthétiques et légitime des choix sociaux et politiques.

Notre réflexion interroge l'évolution de cet imaginaire dans l'histoire de l'urbanisme et de l'architecture occidentale. À travers l'exemple de Paris, s'analysera comment la nostalgie s'est institutionnalisée, participant à des logiques de conservation, de ségrégation ou d'effacement, mais aussi à des réinventions contemporaines portées par l'imaginaire écologique.

1. Traces du passé: une traversée de l'imaginaire nostalgique architectural

L'architecture européenne oscille entre mémoire et innovation, révélant une nostalgie pour un passé idéalisé, progressivement rationalisé. Nous mettrons en lumière quelques tensions nostalgiques marquantes, sans prétendre à l'exhaustivité.

Dans l'Europe des XV^e et XVI^e siècles, le *retour à l'Antique* qui accompagne l'essor de la Renaissance, après un Moyen Âge souvent perçu comme une période de déclin, est envisagé comme un moyen d'élever la civilisation contemporaine au niveau de



grandeur des civilisations gréco-romaines. Les architectes de la Renaissance, comme Alberti et Palladio, s'appuient sur l'ordre antique pour construire une vision renouvelée de l'espace urbain, en lien avec les ambitions des princes et des cités-États émergentes (Tafari, 1980). Cette aspiration soulève des tensions au sein de la théorie architecturale renaissante. D'une part, elle vise une rupture avec l'architecture médiévale et d'autre part, elle envisage intégrer les avancées humanistes et les nouveaux idéaux d'une société en mutation. Les érudites se penchèrent vers la *bonne architecture* du passé en intégrant la culture artistique et le progrès technique contemporains. Cependant, l'Antiquité ne peut être reproduite dans son intégralité, en réalité, les architectes de la Renaissance s'approprient uniquement des ordres des colonnes (Fig.1) pour structurer leurs façades (Gunther, 2003).



91



FIG. 1 - La basilique Saint-Pierre, Vatican (Source : photographie extraite de Wikipedia, crédit : Alvesgaspar)¹

En se référant fréquemment aux principes du traité de Vitruve, architecte et théoricien de l'Antiquité, l'architecte moderne de la Renaissance ne se limite plus à un rôle technique mais devient un concepteur intellectuel, formé par la lecture des traités classiques et capable de traduire ces connaissances en projets monumentaux. L'architecture renaissante dominante, en d'autres termes, le classicisme européen, établit une quête de perfection fondée sur des proportions idéales et codifiées, antérieurs. Cette approche, qui marque l'émergence d'une science de l'ordre au XVI^e siècle, se matérialise principalement dans les espaces urbains et les édifices publics (Monnier, 2021).

¹ Édifiée entre le XV^e et le XVII^e siècle, la basilique Saint-Pierre incarne l'idéal renaissant d'un retour aux formes de l'Antiquité. Elle mélange harmonie des proportions, colonnades corinthiens monumentales, dôme majestueux et frontons des temples romains

L'imaginaire fabriquant ces cités classiques s'inscrit dans le cadre de la *nostalgie restauratrice* de Svetlana Boym (2001), dans la mesure où il vise à reconstruire un passé idéalisé perçu comme une origine perdue, en projetant ses valeurs esthétiques et morales dans le présent, souvent sous forme de dispositifs urbanistiques, architecturaux ou culturels cherchant à restaurer une continuité rompue avec l'Antiquité. En effet, les artistes, architectes, poètes et érudites cherchent à raviver les images de leur passé à l'identique, en le réinterprétant et à l'adaptant aux transformations sociétales modernes. Cet imaginaire devient un outil de structuration de la ville occidentale classique, combinant héritage et rationalisation, tout en servant les ambitions d'une aristocratie en quête de modernité.

Ainsi, la Renaissance italienne a cherché son propre passé historique pour mobiliser une identité nationale, patriotique, optimisant une conquête de l'imaginaire artistique et architectural, témoignant d'une dominance et suprématie de la modernité née à Florence.

Au XIX^e siècle, l'Angleterre voit le progrès prendre forme avec l'essor de la révolution industrielle, entraînant une transformation des flux humains, économiques et techniques. Face au rejet du style gothique par le classicisme, le mouvement néogothique, ou *Gothic Revival*, émerge à travers l'Europe sous diverses déclinaisons nationales. Il s'inscrit également en opposition à la modernisation et vise à réaffirmer les racines médiévales de la culture anglaise, tant par la construction de nouveaux édifices néogothiques que par la restauration de monuments médiévaux (Monnier, 2021). Dans la continuité de l'approche renaissante, cette dynamique favorise une relecture des identités nationales, notamment en lien avec le christianisme, et une volonté d'ancrer le passé dans le présent. Reposant ainsi sur une *nostalgie restauratrice*, caractérisée par une reproduction fidèle des formes architecturales historiques (Boym, 2001), et traduisant une volonté de préserver une identité médiévale occidentale dans des villes en mutation.

Dans ce contexte, une approche *culturaliste* de l'urbanisme émerge en réaction à l'industrialisation, portée par des penseurs comme Camillo Sitte, John Ruskin ou William Morris. Ces derniers défendent une « belle totalité culturelle des cités anciennes » (Choay, 1970: 1144), inspirée des formes urbaines du passé. Leurs visions, entre critique et restauration, relèvent d'un romantisme exaltant l'esthétique historique.

Au XX^e siècle, plusieurs penseurs critiquent l'idéalisation nostalgique. Pour Walter Benjamin, les passages ne sont pas un beau vestige mais un mirage : leur « renversement » en « moule en creux » révèle l'effondrement de l'image romantique face au progrès (Benjamin, 2002: 870). Lefebvre parle d'« illusion touristique » où le pittoresque masque « l'œuvre concrète » et « l'activité productrice » (Lefebvre, 1981: 219). David Harvey y voit une « nostalgie d'un urbanisme qui n'a jamais existé » (Harvey, 2015: 17). En France, les grands travaux d'embellissement de Paris menés par Haussmann à partir de 1848 suscitent des réactions. En parallèle, un projet d'institutionnalisation du patrimoine se met en place, portée notamment par Viollet-



le-Duc à travers ses restaurations d'édifices médiévaux. Inspirée par la littérature romantique de Lamartine et Hugo, cette mobilisation fait émerger un imaginaire nostalgique qui conduit, en 1883, à l'adoption de la loi sur les Monuments historiques. Elle marque le début d'une protection officielle du patrimoine monumental. Parallèlement, la ville industrielle et fonctionnelle prend son essor (Monnier, 2021).

À la fin de la Seconde Guerre mondiale, face aux destructions, aux génocides et à la peur de l'effacement des identités, l'Union européenne encourage en 1945 la création de l'UNESCO, une institution internationale dédiée à la protection du patrimoine. Son objectif est d' « unir les peuples par le dialogue des cultures », et « prolonger la durée de vie du patrimoine culturel tout en renforçant la transmission de ses valeurs fondamentales ». ² Ce tournant inaugure une patrimonialisation à l'échelle internationale, où les dispositifs culturels matériels deviennent des piliers de la construction nationale et des relations diplomatiques.

L'intérêt pour le patrimoine s'intensifie : les monuments ne sont plus de simples vestiges, mais des supports de récits collectifs et des lieux de mémoire privilégiés. Ils jouent un rôle central dans l'ancrage de l'héritage historique et la fabrique des identités, face à la perte de repères induite par les transformations urbaines rapides (Nora, 1984; Choay, 2007). La nostalgie s'impose alors comme un élément clé du processus de *fabrique* du patrimoine architectural (Heinich, 2009).

La fondation de l'UNESCO en 1945 incarne cette institutionnalisation de la nostalgie. Comme le souligne Choay, « l'assimilation du temps occidental passait par la reconnaissance d'une histoire universelle, par l'adoption du musée et par la préservation des monuments » (Choay, 2007: 12). La nostalgie devient alors un levier majeur dans la fabrique du patrimoine occidental.

En France, cette dynamique se concrétise par la mise en place du Plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) en 1962, que nous analyserons plus loin.

Dans le même temps, la reconstruction des villes s'accélère, sous l'impulsion du mouvement moderne et des principes de la Charte d'Athènes, répondant à l'urgence de l'après-guerre. Deux grands courants idéologiques structurent l'histoire de la planification urbaine. Le modèle *culturaliste*, d'abord, valorise les cités préindustrielles et privilégie une vision idéalisée du Moyen Âge, nourrie de nostalgie romantique. Le modèle *progressiste*, quant à lui, mise sur l'hygiène, la fonctionnalité et le progrès technique, souvent au prix d'un rejet du passé – comme l'illustre la logique de la table rase pratiquée par les architectes du CIAM, notamment Le Corbusier (Choay, 1970).

Bien qu'opposées, ces visions partagent une limite: elles ignorent la complexité des dynamiques historiques et sociales. Une lecture alternative, plus anthropologique et fine, est nécessaire pour dépasser cette dualité. Une troisième voie – *la ville de l'âge III*³ – est à promouvoir. Elle place l'histoire au cœur de l'analyse



² www.unesco.org.

³ L'expression « troisième ville » ou « ville de l'âge III » a été popularisée par Christian de Portzamparc (1995, 1997), puis débattue lors d'un colloque organisé par la DAU en 1997. Albert Lévy y fait référence dans *Les trois âges de l'urbanisme : contribution au débat sur la troisième ville*.

urbaine, en tant qu'outil critique pour comprendre les évolutions et penser les mutations contemporaines, en intégrant « l'histoire du lieu » (Levy, 1999 : 47).

Dans cette perspective, en s'inspirant de la théorie de Svetlana Boym (2001), une urbanité fondée sur une *nostalgie réflexive* – plutôt que *restauration* – mérite d'être envisagée. Elle suppose d'accepter l'irréversibilité du temps et d'interroger le passé de manière éthique, créative et introspective. Cette approche permettrait à la fabrique urbaine d'intégrer un imaginaire nostalgique capable de distinguer identité nationale et mémoire collective. Loin d'imposer une mémoire figée, il ouvrirait à des récits pluriels, inscrits dans des cadres partagés, qui façonnent la mémoire et l'identité sans les enfermer (Boym, 2001).

Par suite, une dissonance s'installe dans la réception des formes contemporaines, parfois perçues comme une nostalgie d'une architecture ancestrale. En peu de temps, l'architecture postmoderne (1960–1980) rompt avec la rigueur moderniste : elle adopte un style éclectique, réintroduit l'ornementation et les références historiques, mais dans une logique de pastiche et d'ambiguïté culturelle.

Pour certains, elle incarne une revendication de liberté face aux contraintes fonctionnelles dominantes (Venturi, 1966). Pour d'autres, elle exprime une réaction contre l'uniformisation des espaces bâtis et révèle les divisions sociales contemporaines (Jameson, 1991). D'autres encore, comme Kenneth Frampton, y voient une approche stylistique superficielle manquant de profondeur théorique (Frampton, 2010).

Contrairement aux périodes précédentes, où le retour au passé traduisait une nostalgie face aux mutations sociales, l'imaginaire postmoderne joue ironiquement avec les formes du passé (Jencks, 1977; Jameson, 1991), sans réel attachement aux identités médiévales, renaissantes ou haussmanniennes.

Les crises économiques et identitaires des années 1960–1980 n'ont donc pas nourri une nostalgie architecturale, mais ont renforcé les politiques de sauvegarde du patrimoine. Celles-ci ne concernent plus seulement les édifices: la conservation s'étend à leur environnement immédiat. Le dispositif patrimonial englobe désormais « les îlots et quartiers urbains, villages, villes entières et même ensembles de villes » (Choay, 2007: 10). Ces stratégies sont étroitement liées aux dynamiques de gentrification.

Introduit dans les années 1960 par Ruth Glass, la gentrification désigne le processus de transformation des quartiers populaires sous l'effet de l'investissement des classes aisées. Ce phénomène repose sur une logique de classe, marquée par l'appropriation de l'espace au détriment des populations ouvrières, immigrées ou âgées, progressivement exclues (Van Criekingen, 2008).

En France, depuis la seconde moitié du XX^e siècle, les pratiques patrimoniales se multiplient : restauration fidèle et gentrification, portées par une nostalgie soigneusement façonnée, reposent sur un consensus public qui occulte leurs effets sociaux. L'imaginaire nostalgique, historiquement structuré, devient alors un ressort fondamental de la fabrique urbaine française.

Or, comme l'a montré l'histoire, les mutations sociales relèvent de processus civilisationnels (Elias, 2003), où l'imaginaire agit en interaction constante avec les



transformations politiques et économiques (Castoriadis, 1975). Il émerge de significations collectives qui, une fois institutionnalisées, encadrent normes et pratiques sociales (Berger et Luckmann, 1966; Castoriadis, 1975). Ces structures, bien qu'issues de la construction sociale, finissent par apparaître comme naturelles).

Dans la section suivante, nous analyserons trois processus parisiens où l'imaginaire nostalgique est mobilisé au service de logiques néolibérales, touristiques et économiques.

2. Métropole actuelle : les formes de la nostalgie à Paris

2.1 Gentrification et nostalgie sélective

Paris est souvent associée à des dynamiques *d'embourgeoisement*. Il convient de distinguer entre gentrification et embourgeoisement : la première désigne la transformation progressive des quartiers populaires par l'arrivée de nouvelles classes sociales, tandis que la seconde renvoie à la consolidation des élites dans des espaces déjà favorisés (Van Criekingen, 2008). Contrairement aux métropoles américaines ou britanniques, la capitale française n'a pas connu de véritable suburbanisation dans les années 1950-1960: les classes moyennes et supérieures y sont restées majoritairement implantées (Préteceille, 2007).

Le Marais illustre ces transformations. Quartier aristocratique dès la fin du XVI^e siècle, avec la place Royale (actuelle place des Vosges) sous Henri IV, il est progressivement délaissé au fil du déplacement de la Cour vers l'ouest parisien. Au XX^e siècle, il devient un quartier populaire et artisanal (Mermet, Gavari-Barbas, 2013).

Dans les années 1950, menacé par des projets de rénovation favorisant la circulation au détriment du bâti ancien (Duche, 2013), il accueille dès les années 1960-1970 une nouvelle mixité : populations immigrées précaires et premiers gentrificateurs, à la suite de la construction de logements sociaux en périphérie (Clerval, Fleury, 2009).

Pour enrayer la disparition des monuments, la loi Malraux sur les Secteurs Sauvegardés est adoptée en 1962. Soutenue par Pierre Sudreau, ministre de la Construction, elle vise à préserver non seulement les monuments, mais aussi leur cadre urbain. Le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) en découle, défendant une approche conciliant patrimoine et modernité, héritée des réflexions de Jean Giraudoux (Sudreau, 1960).

Mais cette ambition patrimoniale, loin d'être neutre, s'inscrit dans une logique politique et symbolique. Dans le cas du Marais, elle repose sur un récit national exaltant le retour des élites sur le territoire de leurs ancêtres. L'objectif est de faire revivre une « ville enchantée », autrefois habitée par « les grands de la Terre » (Sudreau, 1960: 14). Sudreau affirme que le Marais doit retrouver la vie, et appelle à une « discrimination » entre les faubourgs jugés sans intérêt architectural et patrimonial, et les îlots centraux à préserver (Ibidem :15). Cela implique une hiérarchisation de l'espace: certains quartiers sont dévalorisés au profit d'une «



reconquête des centres » par les classes aisées, au nom de la sauvegarde d'une histoire unique — celle du « vrai visage de la France » (ibidem).

Dès 1962, la gentrification s'installe, intensifiée dans les années 1980.

La rénovation urbaine s'accompagne de ce que Harvey (2003) nomme une *destruction-créatrice*, où la mémoire est reconfigurée autour d'une histoire élitiste. Un récit collectif hégémonique s'impose, marginalisant les *mémoires dominées* (Veschambre, 2008). Le choix des patrimoines à préserver révèle une nostalgie sélective, où l'histoire des dominants devient l'histoire de tous (Choay, 2007).

Le PSMV illustre l'institutionnalisation de la gentrification, en inscrivant une hiérarchisation patrimoniale dans les institutions urbaines. Comme le souligne Castoriadis (1975), celles-ci reposent sur des significations collectives partagées.

De plus, la commercialisation de ce patrimoine façonne une mémoire officielle qui alimente une nostalgie déconnectée de l'expérience vécue, une « nostalgie en pantoufle » (Appadurai, 1996).

Au fil des décennies, cette dynamique devient un modèle urbain à part entière.

La gentrification, désormais banalisée, est perçue comme un vecteur de mise en valeur des quartiers anciens et de conservation du patrimoine (Clerval; Fleury, 2009). Pourtant, derrière cette esthétique nostalgique, elle entraîne des processus d'éviction, creuse les inégalités sociales et redessine la ville selon des intérêts différenciés (Wacquant, 2008; Zukin, 2010).

Le cas du Bas-Montreuil en témoigne. Depuis les années 2000, la gentrification s'y intensifie, portée par une vision positive de la transformation urbaine. Une nouvelle classe moyenne créative remplace peu à peu les habitants historiques, valorisant certaines identités — industrielles, ouvrières — au détriment des formes périphériques ou modernes (Collet, 2013).

De ce fait, l'imaginaire nostalgique ne se limite pas à un attachement culturel au passé. Il devient aussi un outil d'invisibilisation, de hiérarchisation des mémoires et de reproduction des rapports de domination. Dans certains cas, il contribue à une amnésie collective, en favorisant une relecture sélective de l'histoire qui occulte certaines réalités ou événements

2.2 Restauration fidèle et nostalgie occultante

L'incendie dévastateur qui a ravagé la cathédrale Notre-Dame de Paris en 2019, entraînant la destruction de sa toiture, de sa charpente et l'effondrement de sa flèche emblématique, a suscité une mobilisation médiatique, culturelle et politique d'envergure. Cet événement a mis en lumière les tensions entre patrimonialisation, mémoire collective et enjeux contemporains — politiques, économiques (notamment touristiques) et techniques. Ce projet de restauration a ravivé les tensions entre *progressistes* et *culturalistes*, opposant modernité et tradition, et révélant les débats persistants autour de la gestion du patrimoine en France (Bastoen, 2023).

Cet incendie a déclenché une intense *émotion patrimoniale* (Fabre, 2013), à la fois nationale et internationale, amplifiée par une résonance médiatique majeure. Il a souligné la place centrale de la cathédrale dans l'imaginaire collectif français et son



lien historique avec l'éducation et le patrimoine. L'événement a également suscité un « retour au romantisme littéraire » (Poulot, 2019 :379) renforçant l'idée d'une perte irréparable de matériaux naturels et historiques. Cette vague nostalgique – déjà ancrée dans la société – a été fortement activée par les médias, révélant à quel point l'imaginaire collectif n'était pas préparé à un changement ou une transformation affectant un lieu de mémoire.

De nombreuses figures publiques — architectes comme Jean Nouvel et Roland Castro, élus comme Anne Hidalgo, historiens, représentants de l'Église catholique et de l'UNESCO — ont plaidé pour une reconstruction à l'identique (Bastoen, 2023). Philippe Villeneuve, architecte en chef des Monuments historiques, insiste quant à lui sur la nécessité de respecter l'œuvre de Viollet-le-Duc et de retrouver « le chef-d'œuvre médiéval du XIIIe siècle »⁴.

Cette orientation dominante inscrit le débat dans une approche restauratrice traditionnelle, laissant peu de place aux réflexions théoriques plus larges sur la restauration. En effet, pour les *culturalistes*, l'attention portée à la mémoire passe avant tout par la conservation des édifices existants, en évitant toute intervention excessive susceptible d'altérer leur authenticité (Ruskin, 1849). Par ailleurs, la restauration du passé à l'identique s'inscrit dans une logique de *pérennité* (Fabre, 2014). Comparables aux procédures de muséification, les monuments deviennent des *machines à immortaliser* (ibidem).

Par suite, ce recours à un registre romantique et nationaliste peut apparaître comme un « pis-aller nostalgique », alimentant un « consumérisme nostalgique » des émotions patrimoniales, centré sur quelques icônes touristiques et culturelles (Poulot, 2019).

À l'opposé de la restauration à l'identique, des architectes comme Jacques Ferrier et Patrick Bouchain défendent une approche réflexive, fondée sur l'expérimentation, l'empirie et une temporalité adaptée aux enjeux évolutifs du temps (Bastoen, 2023).

Alexandre Chassang et Denis Stevens, architectes français et belge, rappellent que l'histoire de Notre-Dame est marquée par des modifications et adaptations constantes⁵. Sa structure a été continuellement maintenue et adaptée en fonction des avancées techniques, bien avant même l'intervention de Viollet-le-Duc.

L'architecte Paul Godart critique l'attachement rigide de Paris à son passé, qu'il considère comme instrumentalisé par des réglementations urbanistiques contraignantes, freinant ainsi l'innovation architecturale. Il évoque des projets initialement controversés en raison de leur rupture stylistique avec le paysage parisien, mais qui ont fini par être acceptés et assimilés par la population: le Centre Pompidou, inauguré en 1977, et la pyramide du Louvre, achevée en 1989.

Ces deux réalisations emblématiques illustrent une capacité d'innovation architecturale qui respecte et reflète l'identité d'une époque donnée.

Dans la même perspective, selon Chassang, la reconstruction à l'identique de la flèche disparue de la cathédrale revient à nier au monument le droit d'évoluer.



⁴ « L'architecte chargé de Notre-Dame veut une reconstruction "à l'identique" », *La Croix*, 2019.

⁵ « Flèche de Notre-Dame : après l'abandon du concours, des architectes regrettent une décision "populiste" », *Le journal de Dimanche* (JDD), 2020.

Godart va dans le même sens: « ... si la flèche est reconstruite à l'identique, elle ne restera qu'une copie, dénuée de toute signification patrimoniale. Ce ne sera qu'un pansement.

Une flèche différente aurait permis de se souvenir de l'incendie tragique du 15 avril 2019 » (Ibidem).

Certes, tout projet de restauration fidèle tend à réduire l'histoire à une simple façade, empêchant ainsi une lecture complète du passé urbain (Boym, 2001).

En dépit des diverses propositions de rénovation architecturale (Fig.2, Fig.3), c'est finalement une nostalgie *restauratrice* occultant la réalité historique qui a prévalu.



98



FIG. 2 - *Projet Eight Inc* (Source: *Eight Inc.*, visuel publié sur *Dezeen*, 2019)⁶

⁶ Vue aérienne de la proposition imaginée par l'agence californienne *Eight Inc.*: une flèche en treillis de verre et d'acier surplombe la nef, prolongeant le vocabulaire gothique par une transparence qui inonde l'intérieur de lumière



FIG. 3 - Palingenesis, Vincent Callebaut's tribute to Notre-dame (Source: Site Vincent Callebaut Architectures, 2019)⁷



Selon Marc Perelman, la restauration fidèle et accélérée de Notre-Dame, sans véritable réflexion, traduit une instrumentalisation politique du chantier – ainsi que de la mémoire collective – au service de l'image de la France, à l'approche des Jeux olympiques de 2024⁸.

Ainsi, si l'architecture urbaine ne manifeste plus sa nostalgie pour le passé bâti que par des restaurations à l'identique et la conservation patrimoniale, une autre forme de nostalgie semble émerger: celle d'un *retour* à la nature.

2.3 L'utopie et la nostalgie rurale

Des termes comme *biodiversité, rurbanisation, Écopolis ou néo-urbains*, tout comme les utopies de villes vertes, témoignent de l'ancrage d'un imaginaire écologique dans les études urbaines et géographiques depuis plusieurs décennies.

Cependant, ces dernières années, les projets contemporains intègrent de plus en plus des préoccupations environnementales et une esthétique bio-inspirée. C'est notamment le cas des propositions pour Paris 2050 formulées par Vincent Callebaut en 2015, qui imaginent une ville végétalisée, biomimétique et énergétiquement autosuffisante (Fig.4).

⁷ Concept biomimétique de Vincent Callebaut Architectures: toiture photovoltaïque vitrée, charpente en bois et flèche élançée devenant serre urbaine à énergie positive.

⁸ Perelman M. (2019), «Sauvons Notre-Dame des Jeux olympiques ! », Le Figaro.

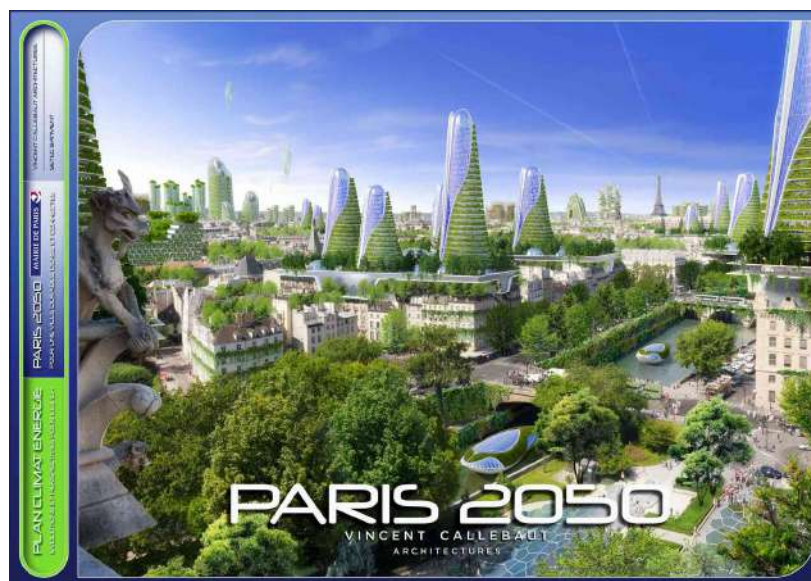


FIG. 4 - Paris smart city 2050, Vincent Callebaut (Source : Vincent Callebaut Architectures, 2015)⁹.

100

Le site officiel de la ville de Paris adopte un discours visuel et linguistique mettant en avant les enjeux écologiques: « Plan local d'urbanisme bioclimatique », « Plan parisien de Santé Environnement », « plantations d'arbres et création de forêts urbaines », ou encore « protéger la biodiversité en remettant la nature en ville... vers un Paris plus vert et plus solidaire ».¹⁰

D'autre part, l'objectif « Zéro Artificialisation Nette » (ZAN), lancé en 2018, vise à freiner l'étalement urbain en compensant toute artificialisation par la renaturation d'un terrain déjà modifié. Dans cette dynamique, Paris et d'autres métropoles occidentales affichent également l'ambition « de devenir (physiquement) plus vertes, d'accueillir (ou de réaccueillir) "la nature en ville", de se "renaturer" » (Bihoux, Jeantet, De Selva, 2022).

Dès lors, peut-on interpréter ce phénomène comme une nostalgie de la nature et de la vie rurale, non seulement en réponse aux enjeux contemporains, sociaux et climatiques, mais aussi comme une réaction face à son antagoniste: le progrès technologique et l'omniprésence de l'imaginaire urbain façonné par la ville SMART ?

A travers l'analyse du tableau de Klee : *Angelus Novus*, Walter Benjamin a défendu l'idée selon laquelle la nostalgie constitue une force critique du présent et un moteur de création pour l'avenir (Benjamin, 2017). Plus encore, elle incarne un désir de l'avenir, anticipe une réinvention des modèles urbains et sociaux, et sert de pont entre le passé et le futur (Boym, 2001; Hartog, 2003; Davis, 1979). Elle contribue ainsi

⁹ Vue prospective de Paris, couverte de tours-forêts à énergie positive.

¹⁰ www.paris.fr (Rubrique "Services", ensuite "Urbanisme").

à « retrouver le futur lui-même et y réarticuler le présent » » (Delecroix, 2024: 95), car « c'est en réalité vers l'avenir que se tourne la nostalgie » (Ibidem: 98).

Ainsi, plutôt qu'un simple retour à la nature, cette aspiration au *vert* pourrait-elle annoncer une transition vers une *troisième ville*: une *ville de l'Âge III*, où nature et urbanité coexistent, intégrant écologie et innovation technologique ?

Conclusion

En somme, l'imaginaire de la nostalgie, loin d'être une simple émotion collective, participe activement à la structuration sociale et à la fabrique de la ville occidentale.

Chaque période de bouleversements donne lieu à une relecture du passé à travers l'architecture et l'aménagement, tantôt comme critique du présent — à l'image de la Renaissance italienne — tantôt comme outil de stabilisation identitaire, par la conservation patrimoniale ou la reconstruction à l'identique, comme dans le néogothique. Ce mécanisme cyclique accompagne les transitions sociales et spatiales en institutionnalisant des formes qui répondent aux enjeux de leur temps (Manier, 2021; Choay, 2007).

Depuis les années 1980, cette dynamique semble freinée par une homogénéisation urbaine liée à la logique néolibérale et à la concurrence touristique mondiale. Optimisation des coûts, standardisation des formes architecturales, muséification des centres-villes, uniformisation paysagère et culturelle: les métropoles tendent à produire des espaces interchangeable, affaiblissant leur ancrage territorial et contribuant à l'effacement des spécificités nationales (Faburel, 2018; Bihoux, Jeantet, De Selva, 2022).

Dans ce contexte, l'imaginaire nostalgique se manifeste principalement à travers les politiques patrimoniales et les institutions conservatrices telles que l'UNESCO. Les pratiques qui en découlent — gentrification, restauration à l'identique — sont des constructions sociales progressivement institutionnalisées, qui, sous couvert de préservation, perpétuent des inégalités sociales et symboliques. Elles favorisent une appropriation différenciée de l'espace public, tout en produisant une sélection des récits transmis. Ces dynamiques produisent à la fois des inégalités sociales concrètes et une exclusion symbolique de certaines mémoires dans la construction du récit collectif.

Depuis peu, une nouvelle dynamique de renaturation urbaine émerge. Si elle s'affiche comme réponse aux enjeux écologiques, elle peut aussi être lue comme une nostalgie de la nature, opposée à l'imaginaire de la ville technologique. Dès lors, ce retour du *vert* pourrait annoncer une transition vers une *ville de l'Âge III* où nature, urbanité, culture et technologie s'articuleraient dans un modèle hybride, post-anthropocène.

Or, rappelons que l'image d'Ithaque incarne la structure spatiale du sentiment nostalgique. Dès l'Antiquité, le mythe d'Ulysse illustre la nostalgie comme une quête existentielle fondée sur le désir du retour à un lieu. Cette conception se formalise au XVIIIe siècle avec Hofer, qui définit la nostalgie comme un « mal du pays », où le



retour à l'espace d'origine apparaît comme un remède à l'exil. Toutefois, à partir du XVIIIe siècle, la nostalgie se déplace d'une structure spatiale vers une structure temporelle. L'espace en constitue le décor, tandis que le temps en représente l'essence (Kant, 1863). Dès lors, la nostalgie ne se limite plus à un simple retour géographique, mais s'inscrit dans l'irréversibilité du passé et le regret de l'inaccessible (Jankélévitch, 1974). En ce sens, Ithaque n'est qu'un prétexte (Riquier, 2024).



Bibliography

Appadurai A. (1996), *Modernity at Large: Cultural Dimensions of Globalization*, Minneapolis, University of Minnesota Press.

Bauman Z. (2007), *Liquid Times: Living in an Age of Uncertainty*, Cambridge, Polity.

Bauman Z. (2017), *Retrotopia*, Cambridge, Polity.

Bastoen C. (2023), "Comment rebâtir Notre-Dame ? Une histoire immédiate de controverses architecturales enchâssées", *Les Cahiers de la recherche architecturale, urbaine et paysagère*, n°14.

Benjamin W. (1982), *Paris, capitale du XIXe siècle. Le livre des passages*, Paris, Éditions du Cerf, 2002.

Benjamin, W. (1940), *Sur le concept d'histoire*, Paris, Éditions Payot & Rivages, 2017.

Berger P., Luckmann T. (1966), *The Social Construction of Reality*, New York, Anchor Books.

Bihoux P., Jeantet S., De Selva C. (2022), *La ville stationnaire: Comment mettre fin à l'étalement urbain*, Arles, Actes Sud.

Bourdieu P. (1979), *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Éditions de Minuit.

Boym S. (2001), *The Future of Nostalgia*, New York, Basic Books.

Castoriadis C. (1975), *L'institution imaginaire de la société*, Paris, Seuil.

Choay F. (1992), *L'allégorie du patrimoine*, Paris, Seuil, 2007.

Choay F. (1970), "L'histoire et la méthode en urbanisme", *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, n : 4, *Histoire et Urbanisation*, 1143-1154.

Clerval A., Fleury A. (2009-2), "Politiques urbaines et gentrification, une analyse critique à partir du cas de Paris", *L'Espace Politique*, en ligne.

<https://journals.openedition.org/espacepolitique/1314>

Collet A. (2013), "Montreuil, « le 21^e arrondissement de Paris » ? La gentrification ou la fabrication d'un quartier ancien de centre-ville", *Actes de la recherche en sciences sociales*, n:195, 12-37.



Davis F. (1979), *Yearning for Yesterday: A Sociology of Nostalgia*, New York, Free Press.

Delecroix V. (2024), "Une nostalgie du futur", dans Birnbaum J. (dir.), *C'était mieux demain ? Actualité de la nostalgie*, Paris, Gallimard, coll. Inédit Essais / Folio, 81-98.

Djirikian A. (2004), *La gentrification du Marais, quarante ans d'évolution de la population et des logements*, Paris, mémoire de maîtrise, université de Paris I-Panthéon-Sorbonne.

Duche D. (2013), "Plan de sauvegarde et de mise en valeur de Paris Le Marais", *Rapport de présentation*, Paris, Direction générale des affaires culturelles d'île de France.
<https://cdn.paris.fr/paris/2020/02/26/c3d83eb83e9ff14550de6331f4bc07d7.pdf>

Elias N. (1939), *La civilisation des mœurs*, Paris, Pocket, 2003.

Fabre D. (2014), "La pérennité", dans Heinich N., Schaeffer J.-M., Talon-Hugon C. (eds.), *Par-delà le beau et le laid. Enquêtes sur les valeurs de l'art*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 83-104.

Faburel G. (2018), *Les métropoles barbares: démondialiser la ville, désurbaniser la terre*, Lyon, Le Passager Clandestin.

Foucault M. (1975), *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard.

Frampton K. (1985), *Histoire critique de l'architecture moderne*, Paris, Éditions du Moniteur, 2010.

Gunther H. (2003), "Visions de l'architecture en Italie et dans l'Europe du Nord au début de la Renaissance", dans Guillaume, J. (Hrsg.), *L'invention de la Renaissance*, Paris 2003, p. 9-26.

Halbwachs M. (1950), *La mémoire collective*, Paris, Albin Michel, 1997.

Hartog F. (2003), *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*, Paris, Seuil.

Harvey D. (1990), "Between Space and Time: Reflections on the Geographical Imagination", *Annals of the Association of American Geographers*, vol. 80, n: 3, 418-434.

Harvey D. (2003), *Paris, Capital of Modernity*, New York et Londres, Routledge.

Harvey D. (2015), *Villes rebelles: Du droit à la ville à la révolution urbaine*, Paris, Éditions Buchet Chastel.



Maya Mansour
Du mythe d'Ithaque aux villes vertes

Heinich, N. (2009), *La fabrique du patrimoine*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, ministère de la Culture.

Huysen A. (2003), *Present Pasts: Urban Palimpsests and the Politics of Memory*, Stanford, Stanford University Press.

Jameson F. (1991), *Postmodernism, or, The Cultural Logic of Late Capitalism*, Durham, Duke University Press.

Jankélévitch V. (1974), *L'irréversible et la nostalgie*, Paris, Flammarion.

Jencks C. (1977), *The Language of Postmodern Architecture*, New York, Rizzoli.

Kant, I. (1798), *Anthropologie du point de vue pragmatique*, Paris, Librairie philosophique de Ladrangé, 1863.

Lefebvre, H. (1974), *La production de l'espace*, Paris, Éditions Anthropos, 1981.

Levy A. (1999), "Les trois âges de l'urbanisme: Contribution au débat sur la troisième ville", *Esprit*, n: 249, 46-61.

Mermet A., Gravari-Barbas M. (2013), "Commerce et patrimoine. L'exemple du Marais à Paris", *Les Annales de la recherche urbaine*, n: 108. *Figures nouvelles, figures anciennes du commerce en ville*, 56-67.

Monnier G. (1994), *Histoire de l'architecture*, Paris, Que sais-je ?, 2021.

Maurot E. (2019), "L'architecte chargé de Notre-Dame veut une reconstruction « à l'identique » ", *La Croix*. <https://www.la-croix.com/Culture/Larchitecte-charge-Notre-Dame-veut-reconstruction-lidentique-2019-06-05-1201026817>

Nora P. (1984), *Les lieux de mémoire. Tome I: La République*, Paris, Gallimard.

Perelman M. (2019), "Sauvons Notre-Dame des Jeux olympiques!", *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/vox/culture/sauvons-notre-dame-des-jeux-olympiques-20190703>

Poulot D. (2019), "Une catastrophe patrimoniale: Notre-Dame de Paris, entre émotions et controverses", *OpenEdition Journals. Revue des patrimoines*, n: 40.

Poulot D. (2019), "Notre-Dame de Paris. Un espace civique du patrimoine après la catastrophe", *Bulletin Monumental*, 177, n: 40, 375-381.



Maya Mansour
Du mythe d'Ithaque aux villes vertes

Préteceille E. (2007) "Is gentrification a useful paradigm to analyze social changes in the Paris metropolis?", *Environment and Planning A*, vol. 39, n: 1, p. 10-31.

Riquier C. (2024), "L'obscur désir des modernes: rentrer chez soi pour mourir d'ennui", dans Birnbaum J. (dir.), *C'était mieux demain ? Actualité de la nostalgie*, Paris, Gallimard, coll. Inédit Essais / Folio, 34-53.

Rosa H. (2010), *Accélération: Une critique sociale du temps*, Paris, La Découverte.

Ruskin J. (1849), "The Lamp of Memory", *The Seven Lamps of Architecture*, Londres, Smith, Elder & Co.

Sudreau P. (1960), "Giraudoux et l'esprit de l'urbanisme", *Revue des deux Mondes (1829-1971)*, 9-23

Tafuri M. (1973), *Architecture and Utopia: Design and Capitalist Development*, Cambridge, MIT Press, 1980.

Tuan Y.F. (1977), *Space and Place: The Perspective of Experience*, Minneapolis, University of Minnesota Press.

Vaillant G. (2020), "Flèche de Notre-Dame: après l'abandon du concours, des architectes regrettent une décision "populiste"", *Le journal de Dimanche (JDD)*.
<https://www.lejdd.fr/Culture/fleche-de-notre-dame-apres-labandon-du-concours-les-architectes-regrettent-une-decision-populiste-3981167>

Van Criekingen M. (2008), "Comment la gentrification est devenue, de phénomène marginal, un projet politique global", *Agone. Histoire, politique et sociologie*, n: 38/39, 71-88.

Venturi R. (1966), *Complexity and Contradiction in Architecture*, New York, Museum of Modern Art.

Veschambre V. (2008), *Traces et mémoires urbaines. Enjeux sociaux de la patrimonialisation et de la démolition*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

Wacquant L. (2008), *Punir les pauvres : Le nouveau gouvernement de l'insécurité sociale*, Marseille, Agone.

Zukin S. (2010), *Naked City: The Death and Life of Authentic Urban Places*, New York, Oxford University Press.



Maya Mansour
Du mythe d'Ithaque aux villes vertes

Sites:

www.unesco.org.
<https://www.paris.fr/urbanisme>
<https://www.dezeen.com/>



107



